CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E75657** **VALABLE JUSQU'AU** **25/08/2027**

ÉDITÉ LE 01/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/04/2002

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CALAIS
Siret : 442 129 623 00025
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 44 675 A 05
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 451725

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 451725

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : LITTORAL ETANCHEITE

51 RUE DES FONTINETTES
62100 CALAIS

Téléphone : 03 21 35 68 74 **Fax :** 03 21 36 90 41
Portable : 06 15 26 58 38
Responsabilité légale :
LAROCHE LAETITIA JACQUELINE EMILIENNE GÉRANT / PRÉVOST LAETITIA GÉRANT

Site Internet : http://littoral-etancheite.com
E-mail : contact@littoral-etancheite.com

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 988 018 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	8	17/09/2025
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée)	12	20/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/06/2026 17:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E75657** **VALABLE JUSQU'AU** **25/08/2027**

ÉDITÉ LE **01/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/04/2002
Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CALAIS

Siret : **442 129 623 00025**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 44 675 A 05

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 451725

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 451725

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **LITTORAL ETANCHEITE**

51 RUE DES FONTINETTES
62100 CALAIS

Téléphone : 03 21 35 68 74 **Fax :** 03 21 36 90 41
Portable : 06 15 26 58 38

Site Internet : http://littoral-etancheite.com
E-mail : contact@littoral-etancheite.com

Responsabilité légale :
LAROCHE LAETITIA JACQUELINE EMILIENNE GÉRANT / PRÉVOST LAETITIA GÉRANT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	17/09/2025
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	20/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	17/09/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/09/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	20/09/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	17/09/2025
o Isolation des combles perdus	17/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/06/2026 17:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.